

*Bibliothèque numérique*

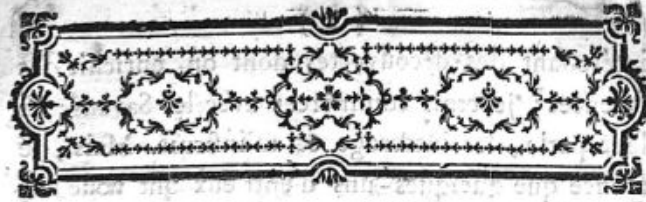
**medic@**

**Lettre du docteur \*\* au docteur \*\*\* au  
sujet de celle que M. le duc de  
Chaulnes a fait insérer dans le  
Mercure du 15 avril 1779**

*s. l., 1779 (circa).*  
*Cote : 50251 (13)*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?50251x13>



13

## L E T T R E

DU DOCTEUR \*\*

AU DOCTEUR \*\*\*

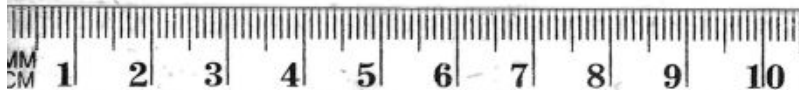
*Au sujet de celle que M. le Duc de CHAULNES  
a fait insérer dans le Mercure du 15 Avril*

1779.

**M**ON CHER AMI,

Vous savez que, circonscrit dans les bornes de la pratique, je ne tiens plus aux Sciences que par les liens que vous voulez bien me conserver avec elles: les Journaux sont les seuls Ouvrages qu'il me soit permis de lire; les discussions littéraires qu'on y agite, m'amuse & m'instruisent, & leur variété fait une heureuse diversion à la marche monotone de mes occupations. Oui, mon cher Ami, j'éprouve quelquefois des momens, où, fatigué du spectre hideux de la mort, qui paroît me poursuivre, je m'empresse de substituer à ce spectacle effrayant le tableau

A



intéressant des découvertes dont on enrichit les Sciences; je crois commercer avec les Savans; je leur parle, les interroge & m'instruis. Mais, le silence que quelques-uns d'entr'eux ont voué aux défis répétés & périodiques qu'on leur présente, rompt la chaîne de mes idées, & jette du vuide dans l'ordre de mes connoissances: celui qu'a gardé M. Sage a fait sur moi cet effet; toujours attaqué, rarement défendu, on ne l'a jamais vu lui-même, ni provoquer, ni répondre. Comme je fais que les persécutions sont toujours l'appanage du génie, & que la modestie est le premier sceau du mérite, je m'empressai de me procurer ses ouvrages; je les lus, je les étudiai, j'approuvai sa tranquillité; & plusieurs fois je me suis dit à moi-même, que, content d'avoir rendu ses écrits dépositaires de ses découvertes, il en a confié le succès au tems & à ses ennemis. Mais la lettre que M. le Duc de Chaulnes a fait insérer contre lui dans le Mercure, a fait sur moi, je vous l'avoue, une si singulière impression, que peu s'en ait fallu que je n'en aie appelé de mon premier jugement; l'autorité de ce Seigneur si connu, est à mes yeux d'un si grand poids, que je vous prie très-instamment de me donner des éclaircissmens sur les principaux articles de sa Lettre. Dites-moi, je vous en conjure;

1°. S'il est vrai que M. Sage se soit permis, à titre de Censeur, de faire des changemens dans l'article de la Grotte du Chien.

( 3 )

2°. Si les vapeurs de la même Grotte sont invisibles, comme le prétend M. Sage, ou invisibles, comme M. le Duc l'a avancé.

3°. Quelles sont les raisons qui ont engagé M. Sage à exclure le mot *air fixe*, pour lui substituer celui d'*acide méphitique*.

4°. S'il est vrai que M. de Sauvages ait connu avant M. le Duc, la transposition de l'*air fixe*.

5°. Ce que vous pensez de l'alkali volatil que M. le Duc a jugé aussi dangereux que les mouffettes.

6°. Si l'on convient que l'acide méphitique, retiré de quelques minéraux, ne soit plus, comme l'a prétendu M. Sage, l'acide marin rendu volatil par la matière grasse qui se dégage des combinaisons salines.

A M. ce 15 Mar 1779.

---

## R É P O N S E

D U D O C T E U R \* \* \*

**A** DIEU ne plaife, mon cher Ami, que je me prête à vos desirs : vous voulez que je décide entre M. le Duc de Chaulnes & M. Sage ; mais l'amitié qui vous inspire cette aveugle confiance à mon égard, me prescrit à moi de me taire ; & l'amour de la vérité qui vous dicte cette demande, ne sau-

A ij



roit garantir ma réponse de témérité. Cependant, pénétré du respect que je dois à ces deux Messieurs, je me permettrai quelques observations sur les questions que vous me faites : car si l'organe de l'impartialité n'est pas toujours infaillible, il est au moins excusable.

1<sup>o</sup>. M. Sage avoit été nommé Censeur d'un ouvrage intitulé : *Voyage Pittoresque de la Suisse & de l'Italie*; les Auteurs de cet Ouvrage, qui sont ses amis, le prièrent d'y faire toutes les corrections que son amitié & ses connoissances croiroient nécessaires; il ne trouva que quelques légers changemens à faire dans les trois premières livraisons; mais l'article de la Grotte du Chien, qui est dans la quatrième, lui en offrit un grand nombre : animé du même zèle, il substitua les vérités aux erreurs; il crut toujours servir ses amis; mais il se trompoit; M. le Duc de Chaulnes étoit l'auteur de l'article. M. Sage fut cité à l'Académie, par M. le Duc, pour s'y voir condamner; mais ce corps illustre renvoya l'accusateur sans vouloir prendre connoissance de la cause, & le pria d'en appeller à d'autres tribunaux; ce fut à celui de M. le Noir qu'il se présenta : ce Magistrat équitable refusa d'employer à des discussions purement littéraires, des momens qu'il a consacré depuis long-tems à l'humanité. Enfin M. le Duc, las de courir vainement de Tribunal en Tribunal, prit le parti de rendre sa cause publique;

il la fit configner dans le Mercure du 15 Avril, la fit inférer dans la cinquieme livraison du Voyage Pittoresque ; & , ne comptant peut-être pas encore assez sur sa publicité , il l'a faite imprimer séparément , & distribuer par M. le Marquis de Condorcet à l'assemblée de l'Académie du 27 du même mois.

Vous voyez, mon cher Ami, que ce n'est pas à titre de Censeur que M. Sage a fait ces changemens : l'amitié qui le lie aux Auteurs de l'Ouvrage, le desir de leur être utile & de ne pas compromettre leur réputation, la priere, en un mot, qu'ils lui avoient fait de corriger tout ce qu'il trouveroit de defectueux, voilà les motifs qui ont engagé M. Sage à se permettre ces corrections.

Il seroit coupable, sans doute, si, comme le dit M. le Duc, il avoit mis le nom de M. le Duc au bas de la note qu'il y a ajouté ; mais M. l'Abbé de Saint-Non, chargé de l'impression de l'ouvrage, a disculpé M. Sage de cette accusation, en faisant imprimer, dans la cinquieme Livraison, que c'étoit lui qui avoit mis le nom de M. le Duc au bas des vérités dont M. Sage avoit enrichi cet article.

M. le Duc, qui convient n'avoir jamais vu la Grotte du Chien, dit que les vapeurs qui en émanent sont invisibles ; tous les Naturalistes distingués qui ont été sur les lieux, MM. Guettard, Fougeroux, Desmarets, le Marquis d'Aoust, le Doc-

teur Muret, &c. soutiennent qu'elles sont très-visibles. A qui doit-on s'en rapporter ? Sera-ce à ceux qui ont vu ? ou à celui qui n'a pas vu ? Je rais même le témoignage du Docteur de Meffe, & de plusieurs autres, qui, quoique munis d'un peu de célébrité bien méritée, n'occupent peut-être pas encore une place dans les tablettes de ceux à qui nous opposerions leur suffrage.

M. le Duc observe avec beaucoup de vraisemblance, que les vapeurs de la Grotte peuvent être mêlées avec quelqu'autre vapeur étrangère qui les rend visibles ; mais il s'agit ici de savoir, si les vapeurs, telles qu'elles sortent de la Grotte du Chien, sont visibles ou invisibles ; qu'importe, pour décider la question, qu'elles soient simples ou mélangées ?

D'ailleurs vous conviendrez, mon cher Ami ; qu'il n'est pas bien décidé que la visibilité ne soit un caractère essentiel à cet acide méphitique, connu vulgairement sous le nom d'*Air fixe* ; car en le traversant à un jour doux & modéré, on le voit manifestement couler comme une légère fumée. Je me suis convaincu plusieurs fois de cette vérité ; soit que j'aie employé l'acide méphitique de la bière ou du vin en fermentation, soit que je me sois servi de celui qu'on prépare dans nos laboratoires.

3°. L'on a reproché à M. Sage d'avoir été inexorable au sujet du mot *air fixe* ; on l'a accusé d'avoir montré trop d'opiniâtreté à le bannir, pour lui sub-



tituer celui d'*acide méphitique*. L'autorité de Priestley qui l'a introduit, est un titre, a-t-on dit, qui sollicite son adoption; mais est-ce flétrir la mémoire d'un grand homme, que de relever ses erreurs? Sera-ce lui manquer de respect, que de substituer à des expressions vagues & abusives, des termes propres & corrects?

Dans le tems que l'on croyoit que l'*air fixe* n'étoit que de l'air fixé dans le corps, la dénomination de Priestley étoit très-juste, puisqu'elle étoit d'accord avec l'idée qu'on avoit de cette matiere; mais aujourd'hui que tous les Chymistes conviennent avec M. Sage, que ce qu'il a désigné sous le mot *air fixe* n'est plus de l'air fixé dans les corps, mais un acide particulier, différent de tous ceux qu'on connoît; pourquoi lui conserver une dénomination si abusive?

Vous connoissez, sans doute, mon cher Ami, toutes les solides raisons qu'on a donné jusqu'ici, pour prouver que l'*air fixe* n'étoit pas de l'air atmosphérique altéré; mais voici une expérience qui a été communiquée par M. de Rome, qui prouve manifestement que cet *air fixe* n'en contient pas un atôme; on prend un syphon, composé de quatre branches paralleles, dans une des branches du milieu il y a une boule d'un diametre quelconque. On fait passer de l'alkali fluor dans cette boule, on plonge une des branches du syphon dans le vaisseau qui contient l'*acide méphitique*, & l'on place le



bout recourbé de l'autre sous la planche de la machine hydropneumatique, sur laquelle on a disposé un récipient plein d'eau; tout l'acide méphitique que l'on fait passer par le tuyau qui plonge dans le vaisseau où l'on a mis les matieres dont on veut l'extraire, se combine avec l'alkali contenu dans la boule, & il ne passe pas un atôme d'air dans le récipient de la machine hydropneumatique, tandis que, si l'on introduit quelques bulles d'air atmosphérique dans le tuyau, elles passent à travers l'alkali, & vont se placer à la partie supérieure du récipient: cette simple & superbe expérience que j'ai vérifié avec toute espèce d'acide méphitique, prouve bien clairement, que cet *air fixe* ne contient nullement de l'air atmosphérique; mais que c'est un acide particulier très-volatil, qui ne mérite pas plus la dénomination de Priestley, que l'acide vitriolique retiré du vitriol, l'acide nitreux retiré du nitre, &c. la dénomination d'acide méphitique lui convient seule, parce que c'est un acide qu'on trouve formé naturellement dans les mouffettes: ainsi l'opiniâtreté de M. Sage à exclure le mot *air fixe*, auroit dû être regardée comme le caractère d'une grande ame qui se roidit contre les abus, & ne cherche point, par de lâches & timides complaisances, à accréditer des préjugés.

Un Chymiste moderne, M. Bucquet, en convenant de l'acidité de l'*air fixe*, lui a cependant subs-

stitué une dénomination non moins impropre, celle d'*acide crayeux* ; car , puisque la craye est alkaline , dire *acide crayeux* , ou *acide alkalin* , c'est une même chose : or cela implique contradiction.

4°. M. le Duc de Chaulnes avoit cité , comme de lui , l'expérience de la transvasion de l'air fixe , M. Sage l'a fait remonter à M. de Sauvages : les seuls écrits de M. de Sauvages peuvent décider à qui de deux elle appartient : voici ce qu'ils disent ( parag. 159 de la Dissertation sur l'action de l'air sur le corps humain ). « Si on prend de cette va-  
» peur dans une bouteille à large goulot , elle s'é-  
» vapore aisément ; mais en bouchant la bouteille ,  
» on la conserve tant qu'on veut. On la verse d'une  
» bouteille dans un autre ». Il connoissoit donc la transvasion de l'air fixe.

Mais a-t-il l'antériorité sur M. le Duc ? C'est la seconde question à examiner. M. le Duc dit , que la Dissertation de M. de Sauvages , imprimée à Lausanne , n'a été connue que deux ans après son mémoire ; mais il paroît que M. le Duc n'avoit pas connoissance de l'édition *in-4°* , qui en a été faite à Bordeaux en 1754 , chez la Veuve de Pierre Brun , rue S. James ; car , comme il fait certainement que son Mémoire , qui n'est pas encore imprimé , n'a été lu qu'en 1777 , il n'auroit pu se refuser d'accorder à M. de Sauvages une antériorité manifeste de vingt-trois années. Il est vrai que cette Dissertation a été réimprimée à Lausanne en 1770

mais, en partant même de cette édition, M. de Sauvages a une antériorité de sept années.

M. le Duc dit que l'air fixe, connu postérieurement par M. Priestley, ne l'étoit pas du tems de M. de Sauvages. Il est bien vrai que le mot *air fixe* n'étoit pas connu ; mais le fluide qu'on a désigné par ce mot, l'étoit parfaitement : car M. de Sauvages, dans le paragraphe 158, parle des mouffettes de la Grotte du Chien, qu'il compare à celle de Perauls, de celles qui sont près de Toulouse, au fond des caves, dans les endroits fermés, &c. Il dit avoir fait des expériences sur ces vapeurs ; avoir vu que les lumières s'y éteignent, que les animaux y périssent, qu'on peut les puiser, les transvaser ; & il ajoute qu'il s'est même convaincu d'un peu d'acidité, par quelque expérience chymique, &c. n'est-ce pas là de l'air fixe ?

De ce que M. de Sauvages a dit, que ces vapeurs conservent long-tems, & même tant qu'on veut, leur propriété, je ne conclurai pas avec M. le Duc qu'elles ne sont pas de l'air fixe : j'en remplis, dans le mois de Septembre dernier, deux grandes bouteilles, que je bouchai bien exactement ; je ne les ai ouvertes que le 22 du mois de Mai, pour voir si l'air fixe avoit encore ses propriétés. Je l'ai trouvé dans toute sa force, & me suis convaincu, contre M. le Duc, que cet acide conservoit ses propriétés au-delà de six mois. Au reste, c'est à tort que M. le Duc assigne le terme de six mois : car M. de Sauva-



gés ne le détermine nulle part. M. le Duc ajoute encore, que M. de Sauvages s'étoit servi des vapeurs des caves des morts pour faire ses expériences sur la transvasion de l'air fixe dans le paragraphe 159; mais il y a apparence que M. le Duc n'a pas lu le paragraphe 160, où il dit qu'il vient de parler dans le 159, des vapeurs de la mouffette de Perault; ni le paragraphe 158, où il donne le moyen de recueillir la vapeur méphitique dont il se sert pour les expériences de la transvasion.

5°. On est surpris que M. Sage ait usé du privilège que lui avoient donné les Auteurs de l'Ouvrage, lorsqu'il a vu qu'on jugeoit l'alkali volatil comme aussi dangereux que les mouffettes; mais vous conviendrez, mon cher Ami, qu'il auroit été singulier que M. Sage eût abjuré, dans ce moment, une découverte qui flatte à la fois son cœur & son esprit; & quand même il auroit été assez grand pour sacrifier sa gloire sur cet article, le bien de l'humanité qui s'y trouve lié, lui permettoit-il de faire ce sacrifice?

Mais, mon cher Ami, que trouve-t-on de surprenant que l'alkali soit un remède assuré contre les suffocations, lorsqu'une fois on convient avec M. Sage que ces vapeurs méphitiques sont acides? Pourquoi s'opiniâtrer à soutenir que l'acide est le remède de l'acide? Ce sentiment, désapprouvé par l'expérience, n'est-il pas un paradoxe pour le bon sens? Il est de fait que les seuls alkalis ont la pro-



priété de neutraliser l'acide méphitique, & que les acides augmentant sa qualité vénéneuse, toutes les expériences chymiques s'accordent là-dessus. S'il est donc vrai que l'acide méphitique passe dans le poumon, comme MM. le Marquis d'Aouft, de Lifle, Sage, de Meffe, &c. s'en font convaincus par la faveur acide qu'ils leur ont trouvé dans les animaux suffoqués, il paroît que le seul moyen de les rappeler à la vie, est de saturer cet acide qui suspend le mouvement du poumon, & l'alkali jouit seul de ce privilège.

Je fais que l'alkali a eu des contradicteurs; mais le Public toujours équitable, lorsqu'il s'agit de son intérêt, a su apprécier ses détracteurs; & leurs ouvrages font à peine connus, lorsque celui de M. Sage, déjà traduit dans toutes les langues, circule dans l'Europe entière, & que des Souverains, amis de l'humanité, s'empressent de le faire distribuer à leurs peuples. (Le Roi d'Espagne vient d'en faire distribuer 30000 exemplaires).

Comme la Chymie s'étoit rangée du parti de M. Sage, & que des expériences faciles à répéter étayoient son systême, on a enlevé à cette science une partie qui paroissoit de son ressort, pour en appeller aux loix de l'économie animale. On a renouvelé des vérités surannées, & l'on a répété encore une fois, que les poumons n'étoient ni des cornues ni des ballons: à Dieu ne plaise que je conteste une vérité trop souvent méconnue; mais au

moins me fera-t-il permis d'observer que, si cette loi de l'économie animale ne favorise pas l'usage des alkalis, elle n'approuve pas davantage celui des acides. Mais je prierai ces MM. les partisans de l'économie animale, d'observer que, dans les suffocations dont il est question, il n'existe ni sentiment, ni mouvement; le poumon, dans une inertie parfaite, est ouvert aux vapeurs méphitiques qui, comme plus pesantes que l'air, doivent se précipiter dans son intérieur, & le saturer de leur qualité vénéneuse. L'on doit donc considérer le poumon comme un organe passif qui, n'étant animé d'aucune sensibilité effective, est soumis à des loix purement mécaniques, & l'alkali très-volatil, très-pénétrant, doit porter son action sur ce viscère, neutraliser l'acide méphitique, & lui faire reprendre la chaîne interrompue de ses mouvemens.

Je ne nierai cependant pas qu'on ne soit parvenu, par les acides, à rappeler à la vie des animaux suffoqués; mais je soutiens que, dans ces cas, l'acide méphitique n'avoit que foiblement imprégné le poumon, & pour-lors, un irritant quelconque, soit acide, soit alkali, pouvoit lui redonner son mouvement; mais, dans les personnes longtemps exposés à la vapeur des mouffettes, du charbon, &c. le poumon se trouve fortement affecté de l'acide, & il faut nécessairement recourir à l'alkali pour le neutraliser.

6°. Vous devez être surpris, mon cher Ami,

que M. le Duc (dont vous connoissez d'ailleurs sa modestie), se flatte d'avoir été proclamé vainqueur dans une affaire qui n'est pas encore terminée; le suffrage de deux ou trois Chymistes, rangés sous les étendards de M. le Duc, suffit-il jamais pour lui assurer une victoire complète? Ne pourrions-nous pas leur opposer l'autorité de Spielmann & de plusieurs autres qui, n'ayant apporté aucun esprit de parti dans une recherche de cette nature, ont vérifié, par des expériences multipliées, les résultats de M. Sage.

Mais vous serez bien plus étonné, lorsque vous connoîtrez la marche qu'a tenu M. le Duc lui-même.

Dans le tems que M. Sage marquoit chaque pas dans la carrière chymique par de nouvelles découvertes, les yeux de tous les Chymistes étoient fixés sur lui, & contemploient avec étonnement sa marche rapide; moi-même, dans l'enthousiasme, je m'efforçai de le suivre, je m'aidai de ses lumières & de ses conseils; je lui fis quelques observations sur les nouveaux minéralisateurs, dont il venoit d'illustrer la Chymie; je lui demandai des éclairciffemens sur l'acide marin volatil qu'il décoroit d'un si beau rôle; & je fus assez heureux que de me procurer une Lettre que M. le Duc de Chaulnes avoit écrit à M. Sage, & dont M. Pelissier, Médecin de Montpellier, qui me la communiqua, avoit pris une copie fidelle & littérale dans le tems



qu'elle fut adressée par M. le Duc à ce Chymiste.  
La voici telle qu'elle a été écrite : je me garderai  
bien d'y ajouter ni d'y retrancher ; elle perdrait cer-  
tainement de son prix.

*« Salus , honor & argentum , atque bonum appetitum. »*

« Les complimens que se font les Docteurs , res-  
» semblent , dit-on , à (*asinus asinum fricat*) ; c'est  
» assez souvent vrai ; mais cela ne le fera pas ici.  
» En vérité , je baiserois presque le bas de votre  
» habit de respect , & vous allez baiser le bas du  
» mien de reconnoissance.

« Je suis revenu chez moi en ruminant ce mixte  
» salin volatil , que fournissent les effervescences  
» de tous les acides avec les alkalis , les terres cal-  
» caires , &c qui est identique , & qui donne avec  
» les alkalis végétaux du sel fébrifuge. Je ruminai  
» de même cette prédiction que je trouverai un sel  
» fébrifuge dans mon sel ; mais tout en ruminant ;  
» je regardois mon sel , & la première chose que  
» j'ai faite , a été de le tourmenter , j'en ai trois on-  
» ces moins deux gros de tout sec ; mais pour le  
» faire seicher , j'ai eu bien du mal , il n'a jamais  
» voulu seicher ; premier caractère qui m'a rappelé  
» mon sel fébrifuge. Etant venu à bout de le sei-  
» cher , en mettant quelques charbons sous un ta-  
» mis , la première chose que j'ai fait , a été d'en  
» mettre une pincée sur un charbon allumé , il a dé-



» crépité : second caractère. J'ai mis un peu de dis-  
 » solution d'argent dans l'eau distillée, & pris un  
 » brimborion de sel lune cornée précipitée, non  
 » blanche, mais jaunâtre : troisième caractère; mais  
 » je n'entendois pas pourquoi jaunâtre, & je com-  
 » mençais à prendre de l'humeur, de trouver des  
 » circonstances qui s'éloignent de ce que je devois  
 » trouver; lorsque pendant qu'on préparoit quel-  
 » que chose dans le laboratoire, je me suis rappelé  
 » le chapitre du mixte salin volatil, & me suis mis  
 » à le lire: ne voilà-t-il que j'ai trouvé, pag. 248,  
 » toute l'histoire du précipité jaune, de l'acide  
 » marin uni à la matière grasse qui le donne, &  
 » qui le forme lui-même par l'effervescence de l'a-  
 » cide vitriolique avec un alkali.

» Je me suis écrié: *Allah Kebin Muhammet resoul*  
 » *allah*, Dieu est grand, Mahomet est son Pro-  
 » phète, & *Sage* aussi: raillerie à part, c'est chose  
 » superbe de faire des prosélytes de loin, dans une  
 » matière aussi neuve, par la simple force de la vérité.

» D'après tout cela, j'estime notre air fixe, un  
 » acide marin uni à une matière grasse qui se forme  
 » pendant la fermentation de la bière.

Adieu, *Allah Kebin*.

Que les tems sont changés! M. le Duc plein de  
 respect, ne baise plus le bas de l'habit de M. Sage,  
 & M. Sage doit être dispensé de baiser celui de M. le  
 Duc de reconnoissance.

A Constantinople, chez *Kebin Muhammet*.